

LIVRET D'ACCUEIL

GESTION DES DECHETS DE CHANTIER



édition 2012

CER_{47P}
CELLULE ECONOMIQUE DU BTP
DE LA REUNION

INTRODUCTION

Pour les professionnels du secteur du BTP, la gestion des déchets constitue un enjeu important. Conscientes du défi à relever, les entreprises continuent de s'inscrire dans une démarche de gestion des déchets respectueuse de la réglementation et de l'environnement.

Généralisation du tri, sensibilisation du personnel de chantier aux bons gestes du tri, évacuation optimisée selon les filières existantes sont autant d'objectifs à atteindre.

Conçu pour accompagner les entreprises à relever le pari de la sensibilisation au tri des déchets, ce livret, destiné particulièrement au personnel de chantiers permettra de :

- reconnaître les catégories de déchets
- adopter les bons gestes de tri
- informer sur les interdictions
- être sensibilisé à la valorisation des déchets.

Triés, les déchets pourront avoir une seconde vie après transformation !

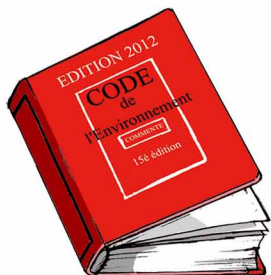
Alors, adoptons les bons gestes de tri sur les chantiers !

SOMMAIRE :

1. Pourquoi gérer ses déchets ?
2. La zone de tri sélectif
3. Que met-on dans les bennes de la zone de tri sélectif ?
4. Interdictions et sanctions
5. Trier pour valoriser !

1. Pourquoi gérer ses déchets ?

Pour respecter la loi



Pour lutter contre les risques sanitaires



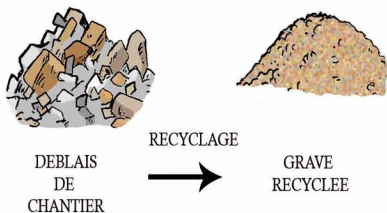
Pour préserver les ressources naturelles par l'utilisation des matériaux recyclés



Pour réaliser des économies



Pour valoriser les déchets

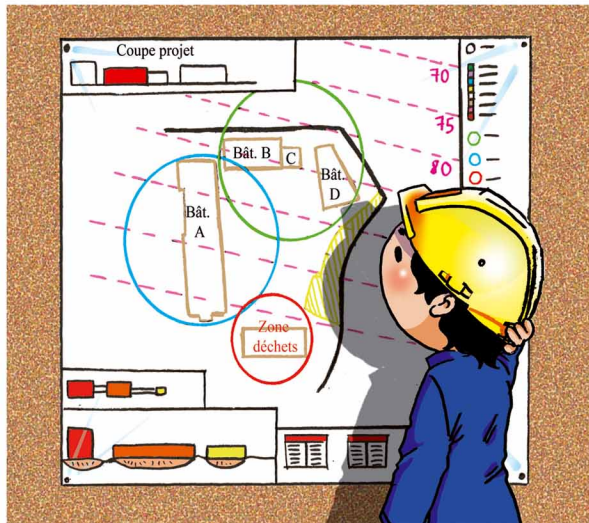


Pour lutter contre les pollutions visuelles



2. La zone de tri sélectif

Repérer la zone de tri sélectif sur le chantier



Où commence le tri ?



Commencer le tri au poste de travail

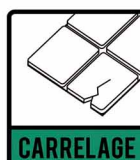
La zone de tri sélectif

Déposer les déchets dans la zone de tri sélectif
en respectant les consignes de sécurité



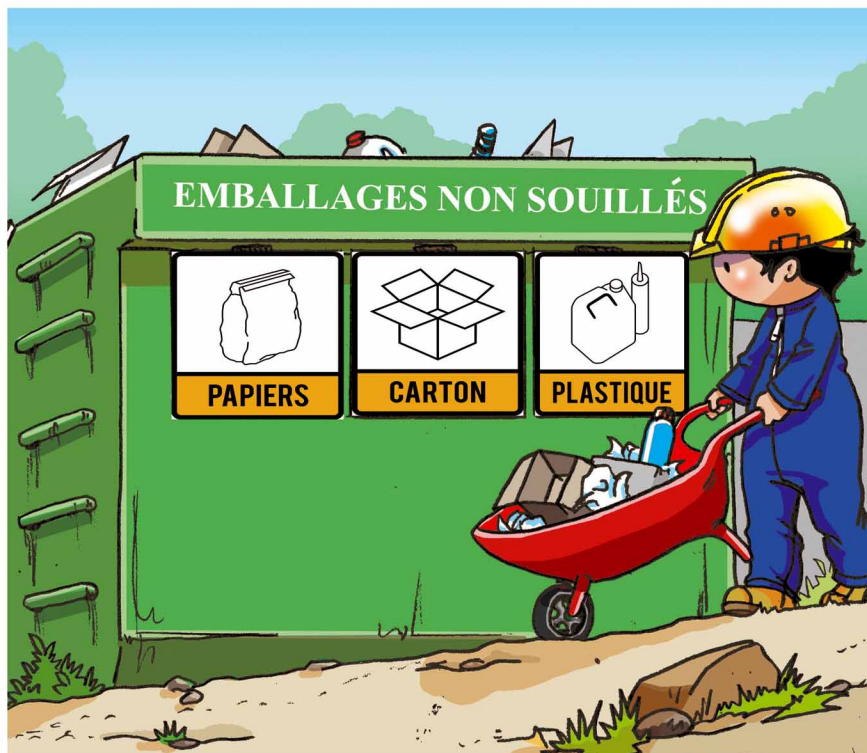
Les déchets inertes

Stockage en benne ou sur un emplacement délimité



Les déchets non dangereux

La benne Papier/Carton/Plastique



Les déchets non dangereux

La benne Bois



OU

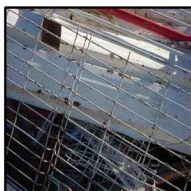
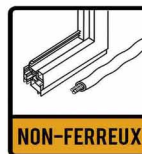


Les déchets non dangereux

La benne Métaux

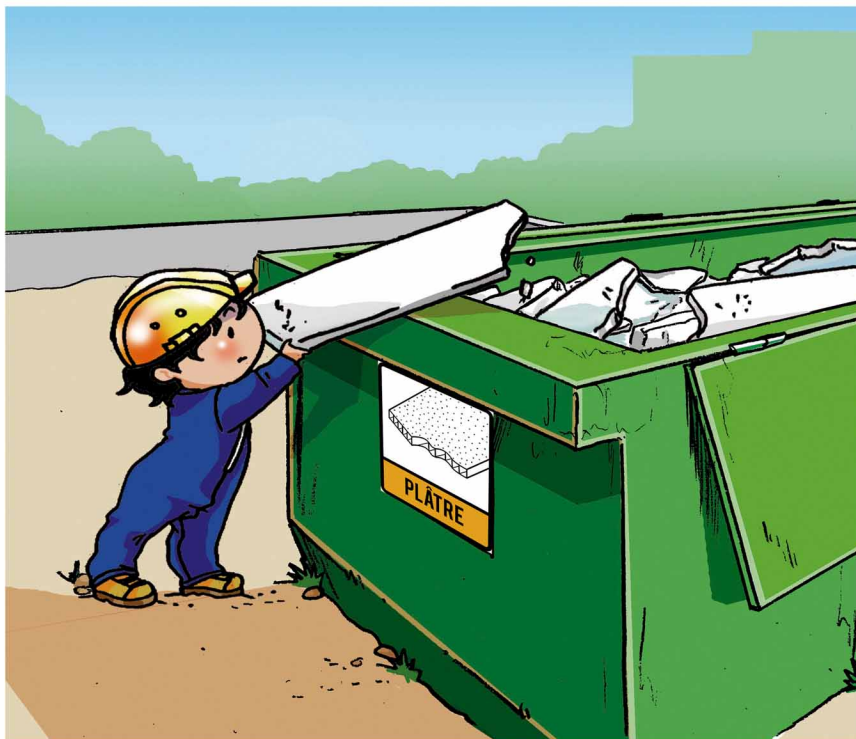


OU



Les déchets non dangereux

La benne Plâtre



Les déchets non dangereux

Certains déchets générés en grande quantité sur les chantiers ne sont pas valorisables actuellement en local, ils sont dit "ultimes" et partent à la benne "DND non valorisables".

Éviter autant que possible de les mélanger aux autres déchets valorisables.

Quelques exemples :

Polystyrène



PVC



Sacs de ciment



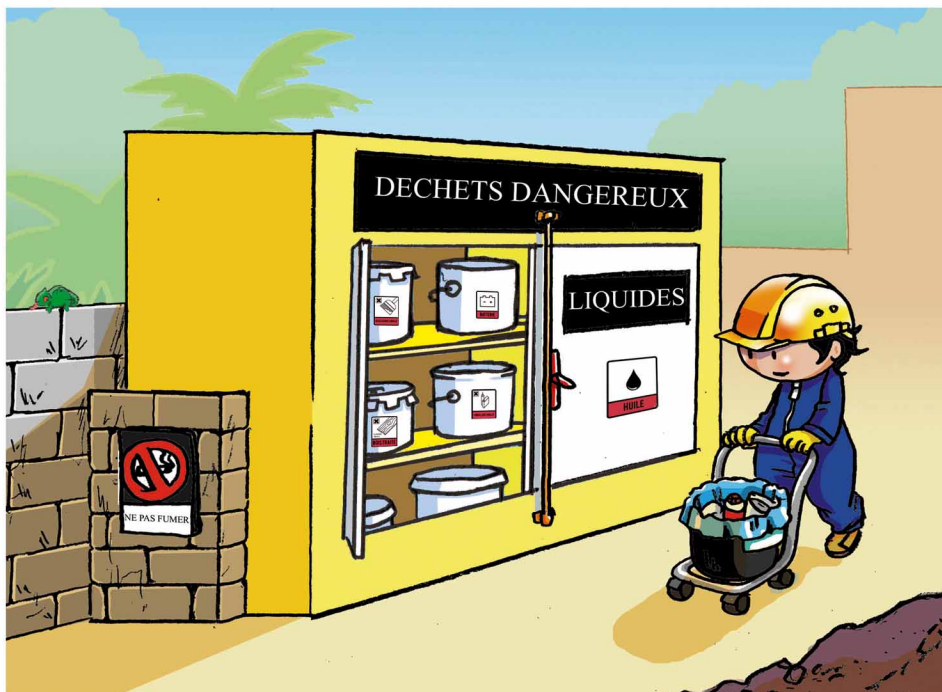
L'ECO-GESTE : LA REUTILISATION

Beaucoup d'éléments sanitaires issus de chantier de déconstruction ou de réhabilitation peuvent faire l'objet de réutilisation, de dons voire de revente, s'ils sont retirés avec soin et sont en bon état.



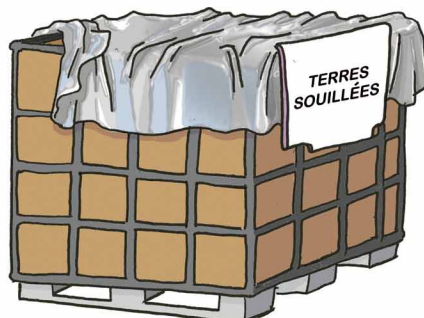
Les déchets dangereux

L'emplacement des déchets dangereux



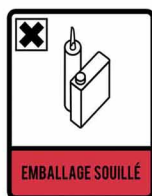
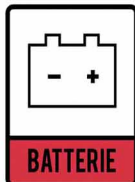
OU

OU



Les déchets dangereux

Signalétiques et déchets dangereux



4. Interdictions et Sanctions



NE PAS ENFOUIR

SANCTIONS :

- Jusqu'à 75000 € d'amende
- Jusqu'à 2 ans de prison
- Saisie des véhicules ayant servi à commettre l'infraction

5. Trier pour valoriser !



Les pneus usagés sont réduits en poudre, chips ou granulats, et réutilisés pour l'aménagement d'aires de loisirs.



Les palettes et le bois sont broyés et utilisé en aménagement paysager.



Les déchets inertes sont concassés, criblés pour être transformés en granulats recyclés et réutilisés sur les chantiers.

Livret réalisé dans le cadre de la mission d'animation
et de gestion des déchets du BTP de la CER BTP



CER BTP
Mission déchets
0262 40 28 25
<http://dechets.btp-reunion.net>
cerbtp@i-carre.net

Avec le soutien financier de :



La collaboration technique de :

